

AUX PARENTS ET AUX ÉLÈVES DE 4^E ET 5^E SECONDAIRE DES PROGRAMMES MONDE ET PASSIONS (PMP) ET ÉDUCATION INTERNATIONALE (PEI)

Bonjour,

Les vacances ne font que débiter, mais il faut déjà commencer à penser au retour à l'école. C'est avec plaisir que nous nous préparons à vous accueillir pour une nouvelle année au secondaire. Vous trouverez ci-joint des informations importantes qui vous permettront de bien planifier la rentrée scolaire à l'école secondaire De Rochebelle.

Notez que si votre enfant devait faire des cours d'été et que cela remettrait son classement en cause, vous recevrez un appel au mois d'août pour vous informer de ses résultats ainsi que de son classement.

ACCUEIL ADMINISTRATIF

Les élèves de 4^e et 5^e secondaire devront se présenter au gymnase du complexe sportif de l'école secondaire De Rochebelle, porte extérieure numéro 3, selon l'horaire suivant :

4^e secondaire PMP & PEI : mercredi, 27 août 2025, de 13 h 00 à 16 h 00

5^e secondaire PMP & PEI : jeudi, 28 août 2025, de 9 h 00 à 11 h 55

Chaque élève recevra à ce moment ses manuels scolaires, ses cahiers d'exercices, son numéro de casier et son horaire. Concernant ce dernier, il respectera le plus possible le choix fait par l'élève. Il n'y aura donc pas de changement possible sauf si un cours non choisi a été inscrit ou si un cours préalable a été échoué. Il est important que l'élève vérifie le choix de ses cours, car il ne pourra pas effectuer de changement durant l'année scolaire.

Lors de l'accueil administratif, il faut prévoir :

- ✓ un sac à dos pour rapporter du matériel à la maison;
- ✓ un cadenas sécuritaire et de bonne qualité pour déposer les volumes dans le casier;
- ✓ un autre cadenas est aussi nécessaire dès le début de l'année scolaire, pour le vestiaire de l'éducation physique.

Important : si, pour une situation exceptionnelle, vous ou votre enfant ne pouvez pas vous présenter à la journée prévue pour l'accueil administratif, veuillez s.v.p. communiquer au 418 652-2167, poste 2502 pour les 4^e secondaire et 2556 pour les 5^e secondaire. De même, s'il y a un changement et que votre enfant ne fréquentera pas l'école secondaire De Rochebelle pour l'année scolaire 2025-2026, il serait très important de nous en aviser dès maintenant.

PAIEMENT

Lorsque vous ou votre enfant vous présenterez à l'école pour recevoir l'horaire et les manuels scolaires, il faudra aussi acquitter le montant de la facture scolaire pour l'année 2025-2026 (incluant, s'il y a lieu, le solde des années précédentes).

Si vous acquittez le paiement avant la journée de l'accueil administratif (paiement Internet), le solde (positif ou négatif) sera inscrit au compte de l'élève. Ce solde fera l'objet d'un suivi à l'automne ou à votre demande.

Sur place, nous acceptons les paiements en argent, par chèque et par carte de débit seulement. Le chèque doit être libellé au nom de : ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE. Si vous payez par chèque, nous vous suggérons de compléter celui-ci sans y inscrire le montant compte tenu des possibles modifications sur la facture scolaire. Il est important d'indiquer au bas du chèque, en lettres moulées, le nom, le prénom, le niveau de l'élève (par exemple : 4^e PMP ou 5^e PEI) ainsi que son numéro de fiche à 7 chiffres.

LES PAIEMENTS PAR CARTE DE CRÉDIT NE SONT PAS ACCEPTÉS.

Vous pouvez également effectuer le paiement de la facture scolaire par Internet.

Nous vous invitons à porter attention aux points suivants :

- un délai minimum de 48 heures est à prévoir pour que le processus soit complété et que le paiement soit enregistré au dossier de l'élève. Donc, si vous optez pour le paiement par Internet, ce dernier devra être fait au moins 48 heures avant la journée d'accueil de votre enfant;
- nous vous suggérons, quel que soit le moment où le paiement sera effectué, d'imprimer le numéro de confirmation;
- un parent ne peut pas faire un paiement unique pour tous ses enfants. Il doit faire un paiement distinct pour chaque enfant en se servant du numéro de référence Internet sur chaque état de compte afin que le paiement soit appliqué au bon dossier. Chaque parent possède un numéro différent pour le paiement; ce numéro n'est pas identique d'un enfant à l'autre et est différent de celui que vous utilisez pour les services de garde.

CHROMEBOOK ET MANUELS SCOLAIRES

Les élèves qui fréquentaient De Rochebelle en 2024-2025 ont conservé leur Chromebook durant l'été. Ils devront donc le rapporter pour la rentrée. Les appareils seront réactivés au premier jour de la rentrée.

Les élèves de secondaire 4 et 5 qui ne fréquentaient pas l'école en 2024-2025 recevront un appareil dans les meilleurs délais après la rentrée.

Tous les manuels scolaires devront être remis en bon état à la fin de l'année scolaire.

CASIERS

Un casier sera attribué pour chacun des élèves de 4^e et 5^e secondaire. Chaque casier sera pré-assigné et le numéro sera inscrit sur l'horaire de l'élève qui lui sera remis lors de l'accueil administratif. Un cadenas devra être prévu à cet effet.

En cours d'année, aucun changement de casier n'est autorisé. Pour des raisons de sécurité, il est important d'inciter votre enfant à ne pas divulguer sa combinaison. Les casiers doivent être barrés en tout temps. De plus, il est fortement conseillé de ne jamais y laisser d'objet de valeur.

AGENDA SCOLAIRE

Lors de l'accueil ou au premier jour de classe, nous remettrons à chaque élève l'agenda étudiant. Votre enfant devra l'avoir à chacun de ses cours.

L'agenda contient des informations qui seront utiles durant toute l'année. Une lecture attentive des sujets suivants est indispensable :

- le calendrier scolaire;
- le règlement des élèves, incluant le code vestimentaire;
- la description des services à l'école;
- la réglementation des absences en période d'évaluation.

Nous vous demandons de compléter et de signer, dès la première semaine, les formulaires d'engagement aux pages 13 et 18 de l'agenda afin de nous confirmer que vous avez pris connaissance des règles de conduite et que vous soutenez son application.

RÈGLES CONCERNANT LE CELLULAIRE

Les élèves ne sont pas autorisés à utiliser leur cellulaire pendant la journée. Le cellulaire doit être laissé à la maison ou déposé dans le casier barré à son arrivée à l'école. Un téléphone libre-service pour les élèves est toujours disponible près du secrétariat. Il est aussi possible pour vous d'appeler au secrétariat si vous souhaitez joindre votre jeune (il est possible de laisser un message vocal). Des précisions seront données lors de la rencontre de parents.

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Le secrétariat du pavillon Marie-Victorin (PMV) est ouvert de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30. Le personnel du secrétariat sera là pour vous accueillir (418 652-2167, poste 2502 pour les 4^e et 5^e secondaire PMP et poste 2556 pour les 4^e et 5^e secondaire PEI). Pour vous y rendre, utilisez la porte numéro 1.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Julien Gilbert, technicien en éducation spécialisée, poste 2572
 Amélie Mercier, technicienne en éducation spécialisée, poste 6718
 Cynthia Marin, orthopédagogue, poste 2540
 Louise Veillette, psychologue pour les PEI, poste 2523
 Isabelle Demers, psychologue pour les PMP, poste 2575
 Karine Cloutier, conseillère en orientation pour les 4^e secondaire, poste 2529
 Mégan St-Laurent, conseillère en orientation pour les 5^e secondaire, poste 2516

PREMIÈRE JOURNÉE DE CLASSE

Les cours débuteront le mardi 2 septembre 2025, jour 1. Les élèves devront entrer par la porte n° 1 du pavillon Marie-Victorin (PMV). Des activités d'accueil ont été planifiées afin d'agrémenter l'entrée des élèves.

Ne pas oublier : votre enfant devra avoir tout le matériel nécessaire en fonction des cours à son horaire : crayons, cahiers à anneaux, volumes, horaire, agenda, etc. Vous trouverez la liste en annexe.

SIGNALEMENT DES ABSENCES

À l'école secondaire De Rochebelle, nous mettons beaucoup d'efforts et d'énergie afin de nous assurer que les élèves se présentent à tous leurs cours et que les absences soient toujours justifiées par leurs parents selon les motifs acceptés par l'école.

Pour signaler l'absence d'un élève, nous vous recommandons de le faire directement dans le portail Mozaïk.

Les élèves NE PEUVENT PAS motiver leurs absences dans le portail Mozaïk. Seuls les parents peuvent le faire. Veuillez NE PAS COMMUNIQUER votre mot de passe à votre enfant.

Si toutefois ce n'est pas possible pour vous, vous pouvez appeler le secrétariat de votre enfant ou envoyer un courriel.

4^e et 5^e secondaire : secretariat45pmp.roc@cssdd.gouv.qc.ca ou 418 652-2167, poste 2502

4^e et 5^e secondaire : secretariat45pei.roc@cssdd.gouv.qc.ca ou 418 652-2167, poste 2556

Vous devez nous informer avant ou dans les 24 heures suivant l'absence. Au-delà de ce délai, celle-ci sera considérée comme une absence non justifiée.

Les présences sont prises au début de chaque cours. La secrétaire prendra note du motif de l'absence. Si vous êtes dans l'impossibilité de téléphoner, vous pouvez remettre à votre enfant un billet que vous aurez signé en mentionnant le nom, le niveau et le motif de son absence. Votre enfant devra alors le déposer au secrétariat du pavillon Marie-Victorin (PMV) dès son arrivée à l'école. Nous vous remercions de collaborer au bon encadrement de nos élèves. Vous trouverez dans l'agenda scolaire la liste des raisons qui constituent des absences autorisées aussi bien pour une absence lors d'un cours que pour une absence lors de la session d'évaluation.

Veuillez noter que les absences pour étude à l'intérieur de l'école ne sont pas acceptées.

TRANSPORT SCOLAIRE

Veuillez prendre note que vous pourrez récupérer les informations relatives au transport scolaire de votre enfant sur le site web du Centre de services scolaire des Découvreurs à compter du 15 août 2025, au www.cssdd.gouv.qc.ca, sous l'onglet « Parents », dans la rubrique « Trouver mon autobus ». Pour cela, vous devrez avoir en votre possession votre code postal ainsi que le numéro de fiche (7 chiffres) de votre enfant. Ce dernier se trouve sur son bulletin scolaire.

À noter qu'il n'y aura pas de transport scolaire les 27 et 28 août 2025 lors de l'accueil administratif.

Si vous désirez communiquer avec le service du transport scolaire, téléphonez au 418 652-2121, poste 4118.

CARTE OPUS

Le Centre de services scolaire offre le transport sur semaine à ses élèves habitant dans une zone prédéterminée par le RTC et faisant partie de son territoire. Veuillez prendre note que les élèves demeurant à moins de deux kilomètres de l'école fréquentée ne sont pas admissibles à cette passe gratuite et sont considérés marcheurs.

Dès le 11 août 2025, confirmez votre droit au transport intégré (RTC) sur Trouver mon autobus. Lorsque la mention « Transporté par le RTC » y apparaît, l'élève est admissible.

Le titre scolaire avec le RTC permet des déplacements illimités sur tous les parcours du réseau, du lundi au vendredi, dès le premier jour d'école, jusqu'au 30 juin.

Les élèves ayant la mention Transport RTC sur leur avis de transport pourront faire la demande du titre scolaire dans l'un des deux (2) centres d'information suivant:

Service d'accompagnement en mobilité intégrée (SAMI) du RTC

820, Ernest-Gagnon, Québec (Québec) G1S 3R3

Promenades Beauport

3333, Rue du Carrefour, Québec (Québec) G1C 5R9

Pour plus d'information, visitez le site du RTC <https://www.rtcquebec.ca/service-la-clientele/pour-nous-joindre> ou celui du Centre de services scolaire des Découvreurs <https://www.cssdd.gouv.qc.ca/parents/transport-scolaire/>.

LISTE DES DOCUMENTS UTILES

Titre du document	Recommandation
1. <u>Convocation à l'assemblée générale des parents</u>	Date à placer à votre agenda
2. <u>Facture scolaire</u>	Envoi dans la semaine du 18 août 2025
3. <u>Guide paiement par Internet</u>	À lire
4. <u>Politique relative aux contributions financières</u>	À lire
5. <u>Synthèse procédure des plaintes</u>	À lire
6. <u>Calendrier scolaire secondaire 25-26</u>	À conserver

PORTAIL PARENT

Vous pouvez accéder au site de Mozaïk avec le lien suivant : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Vous pouvez accéder à des explications sur le portail en plusieurs langues :

<https://view.genially.com/5fdb6797f4e6d85ff449e9db/vertical-infographic-plurimozaik-portail>

SITE INTERNET DE L'ÉCOLE

Pour toute autre information, vous pouvez consulter le site Internet de l'école : [Site web école De Rochebelle](#)

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année scolaire.

Bruno Parent, directeur adjoint
4^e et 5^e secondaire au programme Monde et passions
418 652-2167, poste 5124

Jean-François Goupil, directeur adjoint
4^e et 5^e secondaire au programme d'Éducation internationale
418 652-2167, poste 5159